

Réf: Dossier N° : 53010

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AROB PRO »

**Siège social : ANYAMA - ANYAMA BELLE VILLE, EN FACE DU
GROUPE SCOLAIRE ADJA TOURE, 01 BP 1453 ABIDJAN 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Août 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AROB PRO » .

Objet: Tous travaux de bâtiments, Travaux publics, Tous travaux topographiques, Achat et vente de bien immobilier, Achat et vente de matériel topographique, Import-export, Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ANYAMA - ANYAMA BELLE VILLE, EN FACE DU GROUPE SCOLAIRE ADJA TOURE, 01 BP 1453 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur ADAMA BORA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20617 du 10/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19318 du 10/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

